

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 12 avril 2022

Le mardi 12.04.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 05.04.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. CAUBET Christian, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent (*départ en cours de séance*), Mme IBRES Laetitia, M. POCHON Pascal (*départ en cours de séance*).

Représentés : Mme BOULAY Dominique (par M. MARTINET), Mme D'ANNUNZIO Monique (par M. VIDONI-PERIN), M. MONBRUN René (par Mme TAURINES), M. BOURBON Philippe (Mme BRIEZ), M. PEEL Laurent (M. NAPOLI), M. DOUCHEZ Dominique (par M. BEN AÏOUN), M. XILLO Michel (par M. DELMAS), Mme MANZON Sabine (par Mme MOREEL), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme VIDAL Aurélie (par M. BEN AÏOUN), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Absents : M. LOQUET Pierre, M. MILLO-CHLUSKI Romain,

Secrétaire : Mme IBRES Laetitia.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 38-2022.

Subvention exceptionnelle au Comité d'Animation.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accorder au **Comité d'Animation**, une subvention d'un montant de **1 213,20 €**, équivalente au total des droits de place encaissés par la régie municipale à l'occasion du vide-grenier organisé par ladite association, le 06.03.2022.

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

